



PUJOLS INFOS MAGAZINE

PIM N° 15

Janvier 2018



Le MOT du MAIRE

Le dernier conseil municipal de décembre 2017 a voté la mutualisation de la crèche et du service de comptabilité-ressources humaines. Si la Communauté d'Agglomération du Grand Villeneuvois l'accepte à son tour, cette mutualisation deviendra alors effective au 1er septembre de cette année.

renforcement de l'équipe de direction et des synergies entre toutes les parties.

Le service comptabilité-ressources humaines reposant sur deux agents à temps partiel, quant à lui, rejoindra les services déjà mutualisés sur Villeneuve. La commune s'appuiera alors sur des équipes plus robustes et structurées en différents domaines recouvrant l'ensemble de ces disciplines sensibles. Elle se trouvera mieux préparée pour affronter non seulement les changements continus législatifs ou réglementaires, mais surtout, le défi de la révolution numérique qui va bouleverser les équilibres des organisations existantes.

Dans ce numéro :

- Ordre du jour des conseils municipaux 2
- À l'école 3
- Sports 4
- Vie Culturelle, Vie Pujolaise 6
- Info/services 10
- À noter, Libre Expression 11
- Animations à venir 12

Dans un contexte financier qui s'est tendu (chute des dotations) et des perspectives peu rassurantes (suppression de la taxe d'habitation et des emplois aidés), compliqué d'absentéisme parfois prolongé ou répété, l'objectif de cette décision est double : protéger et développer.

Mutualisation

La mutualisation communale dont l'histoire est déjà longue, permet en effet de mieux protéger les agents, leur équipe et la collectivité d'une situation de plus en plus fragile. Elle soutient la continuité du service si aisément malmenée sur des effectifs réduits. Par le rassemblement des moyens, elle permet aussi de développer des spécialisations ou des expertises difficilement réalisables sinon.

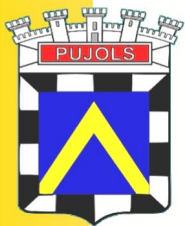
Tous les agents conserveront leur emploi, leur statut et le même niveau de rémunération. Ils seront accompagnés pendant les neuf premiers mois de l'année et au delà pour que ces mutualisations soient les plus sécurisées et confortables possibles. Mieux protégés des dysfonctionnements provoqués par l'absentéisme, ils gagneront également sur les moyens d'évoluer dans leur carrière professionnelle.

Ainsi, la crèche intégrera un ensemble complet et cohérent, associant d'autres crèches et les réseaux d'assistantes maternelles, dans le cadre d'une politique territoriale de la petite enfance. Bien évidemment elle restera sur Pujols avec le personnel en place. Elle bénéficiera du

Au total, chacun y gagnera, les agents, l'intérêt général et le service public rendu à la population.

Au nom de la municipalité et en mon nom propre, je vous adresse nos meilleurs voeux de santé, de bonheur et de réussite dans vos projets.

Excellente année 2018 !



Le compte-rendu complet est à la disposition de chacun, à la Mairie
ou téléchargeable sur le site www.pujols47.fr

CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 18 DECEMBRE 2017

CAGV

Transfert de la gestion de la crèche municipale Trois P'Tits Tours à la CAGV- demande de déclaration d'intérêt communautaire
Schéma de mutualisation des services - Adhésion de la Commune de Pujols à la Direction commune « Support » (Ressources humaines, Finances et Informatique)

Motions

Conseil Départemental -Motion de solidarité pour la survie de la ruralité
Comité de Défense du service public de santé dans le bassin du Villeneuvois

Projets

Territoire à Energie Positive et Croissance Verte (TEPCV) - Demande de subventions
Complexe sportif-Salle de Raquettes-Demande de subventions
Esplanade de Guyenne- Deuxième tranche – Demande de subventions
Médiathèque - Demande de subvention auprès du Conseil Départemental (2018-2020)

AVAP

Avis sur la proposition de périmètre délimité aux

abords concernant les églises Sainte-Foy, Saint-Nicolas et Saint-Etienne du Mail

Finances

Budget communal -Admissions en non valeur
Association Grilles et Mots - Demande de subvention exceptionnelle
Course Cycliste du Lundi de Pâques 2018 -Demande de subvention présentée par le Club Omnisports de Pujols 4L Trophy 2018 - Demande de subvention exceptionnelle

Culture

Animation médiévale -Signature du contrat avec l'Association « Au Temps des Seigneurs »
Spectacle « Noël enchanté » - Signature du contrat avec SAS BCDC
Commerces
Pianothé – proposition de bail commercial

Personnel communal

Modification du tableau des effectifs du personnel communal - Avancements de grades

Ecole

Nouvelle organisation du temps scolaire

Questions diverses

Projet habitat innovant

CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 21 NOVEMBRE 2017

Projets

Convention pour l'implantation d'une infrastructure de charge pour véhicules électriques ou hybrides rechargeables sur le parking de la piscine de Malbentre
Eglise Sainte-Foy : consultation des entreprises
Plan communal de gestion différenciée des espaces verts : adoption du plan et demande de subventions auprès de la Région et de l'Agence de l'eau Adour-Garonne

Rocade RD 911 : convention avec le Conseil Départemental pour l'entretien des abords de la piste cyclable sur les Communes de Villeneuve, Bias et Pujols

CAGV

Rapport d'activités 2016 sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets
Rapport d'activités 2016
Remplacement de Madame Olga FEIJOO et Monsieur Laurent PUYHARDY, membres de commissions communautaires

Composition des Syndicats intercommunaux

SDEE 47 : Remplacement de Madame Olga FEIJOO et Monsieur Laurent PUYHARDY, délégués auprès du syndicat

Syndicat EAU47 : remplacement de Madame Olga FEIJOO, déléguée suppléante

SIVU Chenil fourrière du Lot-et-Garonne : remplacement de Madame Olga FEIJOO, déléguée suppléante

Urbanisme

Acquisition des parcelles BX 04a et 14a« Testou-Haut »

CDG 47

Convention « archives 47 »

Convention d'adhésion « ateliers pratiques »

EAU 47

Rapport annuel 2016 sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable et de l'assainissement
Approbation de la modification statutaire et extension du périmètre à compter du 1er janvier 2018-
Actualisation des compétences transférées

Distribution sacs poubelles du 05 au 10 Février 2018

Aux services techniques « Larroudière »

Horaires d'ouverture de la mairie

La collecte des déchets verts reprend le 3ème lundi et le 3ème mardi de chaque mois à compter du mois de mars. Les sacs doivent être sortis le dimanche soir.

RÉCAPITULATIF RAMASSAGE OM

Ordures ménagères : Tous les jeudis

Poubelles Jaunes : Les jeudis semaines paires

Excepté : la route de « Jeangilé » à l'église du Mail, collecte les semaines impaires

NOËL À L'ÉCOLE MATERNELLE

Une magnifique exposition d'objets fabriqués par les enfants, sous la houlette de leurs enseignantes, secondées par les ATSEM, a eu lieu avant les vacances.

Les objets ont pu être achetés par les familles. Les bénéfices alimentent la coopérative scolaire, permettant ainsi de contribuer à l'organisation de sorties et d'autres projets pédagogiques, à destination des enfants.

Cette initiative, pour la deuxième année consécutive, obtient un succès mérité.

Nous en profitons pour remercier l'ensemble de la communauté éducative et leur adresser tous nos vœux pour 2018.



LE PÈRE NOËL EST PASSÉ À L'ACCUEIL DE LOISIRS

Le Père Noël est passé à l'accueil de loisirs, pour le plus grand plaisir des enfants.

Les parents étaient conviés à assister au spectacle proposé par l'équipe d'animation : saynète et chansons pour les plus petits, hip hop pour les plus grands.



ORGANISATION DU TEMPS SCOLAIRE

Enquête auprès des familles

- école élémentaire : 70,59% pour la semaine de 4 jours, 24,83% pour la semaine de 4 jours et demi, 2,62% ne se prononcent pas, 1,96% bulletins nuls.
- école maternelle : 55,56% pour la semaine de 4 jours, 40,74% pour la semaine de quatre jours et demi, 2,78% ne se prononcent pas, 0,92% bulletin nul.

Conseils d'écoles

- école élémentaire : 8 votes pour la semaine de 4 jours, 3 votes blancs, 3 abstentions, 5 votes pour le maintien de la semaine de 4 jours et demi.
- école maternelle : 9 votes pour la semaine de 4 jours, 2 abstentions et 2 votes pour le

maintien de la semaine de 4 jours et demi.

Conseil municipal

16 votes pour le retour à la semaine de 4 jours, 5 abstentions et 6 votes pour le maintien de la semaine de 4 jours et demi.

En conséquence, la demande exprimée auprès de la Direction Académique des Services de l'Éducation Nationale vise à revenir à la semaine de 4 jours.

La décision appartient, en dernier lieu, à la DASEN qui devrait la transmettre en ce début d'année. Si le retour à la semaine de 4 jours est entériné, la nouvelle organisation s'appliquera à compter de la prochaine rentrée scolaire



DÉPLOIEMENT DES COMPTEURS LINKY, UN SUJET QUI RESTE D'ACTUALITÉ

Alors qu'ENEDIS poursuit son programme d'installation des compteurs LINKY (4200 communes concernées sur le territoire français en décembre 2017 selon ENEDIS) et que ce sujet a été source de tensions entre des administrés et ENEDIS mais aussi des élus et ENEDIS dans des communes voisines fin 2017, nous souhaitons vous rappeler la position prise par votre collectivité en juin 2017.

Après un temps d'information et de débat, le conseil municipal a adopté une motion, dans laquelle nous demandons au Syndicat

Départemental d'Électricité et d'Énergie du Lot-et-Garonne un délai supplémentaire pour les usagers résidant à Pujols avant d'envisager le déploiement du compteur LINKY sur notre commune. Dans cette motion, sont indiquées les raisons de cette demande et les points sur lesquels nous estimons indispensable d'avoir des réponses avant d'envisager l'installation de ces compteurs. Cette motion a été adoptée par 23 voix pour et 2 abstentions le 30 juin 2017. Elle est disponible sur notre site à l'adresse suivante : <http://www.pujols47.fr/les-seances-du-conseil.html>.

P3S, TOUJOURS BON PIED, BON ŒIL

Pujols Sports Seniors Santé, toujours bon pied, bon œil.



Dimanche 26 novembre le club Pujols Sports Seniors Santé organisait son traditionnel tournoi de tir à l'arc dans la salle omnisports du plateau Lacassagne. Des archers de Saint-Laurent, de Sainte Selves, d'Ytrac dans le Cantal et bien sûr de Pujols ont disputé deux manches entrecoupées d'un repas convivial. Concentré et précis, chacun a donné le meilleur de lui-même pour atteindre les cibles positionnées jusqu'à 25m du pas de tir.

À l'issue de cette journée de rencontre, le Président de Pujols Sports Seniors Santé, Jean-Jacques Brun, et Christophe Maitre, adjoint aux sports, ont remis aux lauréats de multiples récompenses. Le Président de l'association a profité de l'occasion pour remettre à Jean-Pierre Rétolet et à Jean-François Suire leur brevet d'animateur fédéral de tir à l'arc obtenu après 135h de formation.

À noter que Lucien Guittard, membre de Pujols Sports Seniors Santé, a remporté à 88 ans le concours de la meilleure flèche. Bravo à ce Monsieur qui démontre que le poids des ans n'altère en rien sa dextérité.

LE TENNIS CLUB PUJOLAIS EN ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Le vendredi 1^{er} décembre, Cécile Bonzon, la dynamique présidente du club de tennis local, avait convié tous les adhérents pour la traditionnelle assemblée générale et ils ont été nombreux à avoir répondu présent.

Dans son rapport moral, la présidente se félicita de voir les effectifs en hausse alors que sur le département ils seraient plutôt en baisse. Elle nota aussi la grande fidélité des adhérents, ce qui prouve qu'ils se sentent bien dans l'environnement pujolais. La structure familiale du club y est pour beaucoup. Ici tout le monde se connaît et chacun trouve sa place.

Elle félicita l'équipe masculine qui a remporté la coupe d'hiver et elle encouragea les féminines à ne pas baisser les bras devant l'adversité indiquant que les blessures avaient particulièrement pénalisé leur équipe. Elle remercia chaleureusement l'ensemble des

bénévoles qui œuvrent pour que le club puisse fonctionner dans d'excellentes conditions et notamment les éducateurs.

Estelle Bonzon fit ensuite approuver son rapport financier positif qui démontra une gestion saine de l'association. Elle remercia chaudement les sponsors Gros, Mat'embal et CBS pour leur aide financière très précieuse.

À noter l'arrivée de Laetitia Da Silva qui remplace Julie Bodin comme secrétaire.

Christophe Maitre qui représentait la municipalité a quant à lui rappelé que l'année 2018 verrait se finaliser l'étude du projet de construction d'une salle consacrée au sport de raquette, devenue nécessaire pour permettre aux associations de fonctionner correctement. Il assura tous les adhérents du soutien de l'équipe municipale et il remercia le comité directeur pour la qualité de son travail.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA PÉTANQUE

Dimanche 19 novembre, la boule pujolaise a tenu son assemblée générale annuelle. Près de 60 licenciés étaient présents pour cette réunion importante. En effet quelques semaines auparavant Jean-Michel Cazenave, mis en difficulté par son conseil d'administration, avait présenté sa démission. C'est donc le vice-président Christian Dodin qui donna le coup d'envoi de cette assemblée générale un peu particulière. Après une minute de silence en mémoire du très regretté Christophe Ramon, les adhérents de l'association votèrent pour une modification des statuts puis pour élire les nouveaux membres candidats au conseil d'administration.

Vint ensuite le rapport moral qui pointa la belle 2^{ème} place départementale de l'équipe pujolaise et la 2^{ème} place départementale de Caroline Galmiche en cadette. Le bilan des rencontres sportives et des nombreuses manifestations conviviales montra que le club sait vivre malgré les tensions apparues tout au long de l'année.



Martine Pénin fit un bilan financier qui pointa un solde positif et une bonne santé financière. Il fut évoqué durant cette réunion que le club était prêt à participer financièrement aux travaux nécessaires pour éclairer la totalité du boulodrome.

En fin de matinée, Jean-Michel Cazenave prit une dernière fois la parole pour remercier ceux qui lui avaient fait confiance. Il rappela que sous sa présidence, le club avait attiré de nombreux licenciés supplémentaires, qu'une école de pétanque avait vu le jour, que le club s'était doté d'un boulodrome compétitif et que la situation financière de l'association s'était très nettement améliorée : un bilan positif dont bénéficiera son successeur Christian Dodin.

Christophe Maitre qui représentait la municipalité remercia Jean-Michel Cazenave qui fut un interlocuteur de qualité et un défenseur tenace de la cause boulistique. Il émit le souhait que le club retrouve rapidement une certaine sérénité et il souhaita bonne chance au nouveau conseil d'administration.

NOUVELLES TRIBUNES DU STADE

Le dimanche 15 janvier en fin de matinée, la municipalité et le club de rugby local ont organisé conjointement l'inauguration des nouvelles tribunes du stade. Les nombreuses personnes présentes ont ainsi découvert un ouvrage fonctionnel et esthétique qui permettra désormais aux spectateurs d'assister aux matchs dans de bonnes conditions. Mais ce rendez-vous était surtout l'occasion de baptiser cet édifice au nom du Président fondateur du club « Damian Tejero ». Cet homme, récemment disparu, fut un dirigeant exemplaire qui toute sa vie défendit la cause du rugby à treize. Son épouse, ses deux filles et son gendre présents pour l'occasion furent très émus de découvrir cet hommage rendu par une commune et un club à un bénévole exemplaire. Dans son éloge, Bernard Tramier, un de ses amis les plus fidèles, rappela que de nombreux joueurs de haut niveau avaient découvert le rugby grâce à Damian Tejero qui sut fédérer autour de lui et transmettre sa passion du ballon ovale. Yvon Ventadoux et son adjoint aux sports Christophe Maitre, quant à eux, se félicitèrent de voir aboutir ce projet qui s'inscrit dans un réaménagement global des infrastructures sportives de la commune.

À l'issue de cette cérémonie pleine d'émotion, tous les convives se sont retrouvés autour d'un

verre offert par la commune. Les nombreux sympathisants du club ont ensuite déjeuné dans le club house en présence de Michel Rinaldi le dynamique président du club, et de toute son équipe de bénévoles qui avaient préparé un succulent repas.

À quinze heures, il ne restait plus qu'à prendre place dans les tribunes pour assister à la rencontre opposant l'US Pujols au club catalan de Palau qui évolue au plus haut niveau fédéral dans le cadre des 16^{èmes} de finale de la coupe de France. Ce fut un très beau match dans lequel les Pujolais, loin de démeriter, ont tenu la dragée haute aux joueurs de l'élite.

Cette belle journée s'achevait autour d'un dernier verre partagé dans une ambiance chaleureuse et fraternelle comme seule les 3^{èmes} mi-temps du rugby savent l'offrir.



NOUVEAU PRÉSIDENT À L'UNION CYCLO-SPORTIVE PUJOLAISE

À l'issue de l'assemblée générale de l'Union Cyclo-Sportive Pujolaise, Patrick Teyssier a annoncé qu'il souhaitait prendre du recul pour des raisons professionnelles. Le comité directeur a élu Stéphane Gigounoux comme nouveau président du club. Ce sympathique coureur, qui a déjà en charge la préparation physique du groupe, aura désormais la lourde tâche de présider l'association. À lui désormais d'impulser la nouvelle politique de l'association.

Auparavant, le trésorier Thierry Brézillon avait présenté un bilan financier montrant un solde positif et il a rappelé l'effort fait par le club pour acheter des tenues.

Stéphane Gigounoux, pas encore président, a effectué le bilan sportif de la saison. Il a rappelé que le club avait obtenu 24 places dans les 5 premiers et que 5 victoires étaient venues récompenser les efforts consentis lors des entraînements d'hiver. Dominique Cosio, qui est monté sur deux podiums nationaux en vétérans, étant la fierté du club tout comme Christophe Rougeol, qui lui aussi a remporté

de belles victoires et participé à la « French divide » (voir notre numéro précédent).

L'UCSP a aussi enregistré l'arrivée de 17 licenciés supplémentaires avec notamment des jeunes qui vont renforcer le groupe. Cela devrait permettre d'envisager sereinement l'avenir du club.

À noter l'organisation le 28 janvier sur le site du Palay du 2^{ème} cyclo-cross organisé par le club, du championnat départemental du contre la montre le 12 mai et dans le courant du mois de juillet du challenge Christian Buisson sur le plateau Lacassagne.

Le maire Yvon Ventadoux et son adjoint Christophe Maitre ont félicité les dirigeants pour les brillants résultats obtenus et ils les ont assurés de leur soutien pour l'organisation des futures courses.



RUCHER MUNICIPAL

Mercredi 29 novembre, a eu lieu au Palay, l'inauguration du rucher municipal. A l'heure où les scientifiques nous alertent, chiffres à l'appui, du problème posé par l'érosion de la biodiversité, très modestement, il nous semble important de mettre en place des actions à l'échelle de la commune. L'installation de quatre ruches, en partenariat avec un apiculteur de la commune, est un support intéressant pour sensibiliser petits et grands au rôle écologique des pollinisateurs, en général, et de l'abeille domestique, en particulier.

Ce mercredi de novembre, ce sont 19 enfants de l'accueil de loisirs qui ont pu participer à des ateliers autour de l'abeille, de la ruche et du rôle de l'apiculteur. Une

dégustation de pain d'épices et de tartines au miel a été proposée pour le goûter ! Cette inauguration a été l'occasion de visiter le rucher sans déranger les butineuses, engourdies par le froid, et surtout d'échanger entre élus, agents et professionnels de la filière apicole



AVAP

L'Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine est un document d'urbanisme qui définit un ensemble de règles et recommandations sur un périmètre défini, ayant pour finalité la protection des sites bâtis et paysagers qui présentent une grande qualité; elle se superpose au PLUI sur ces sites choisis.

Trois communes ont fait ce choix : Villeneuve sur Lot, Casseneuil et Pujols

Pour notre commune, elle concerne trois entités distinctes : le bourg historique, la vallée du Mail et les glacis nord (qui font le lien entre le bourg historique et le bas de Pujols).

Après deux phases concernant le diagnostic, le périmètre, un règlement est en cours de finalisation . Il porte sur la restauration du bâti ancien, le bâti neuf, les jardins d'agrément à conserver, clôtures et portails à valeur patrimoniale, les espaces paysagers et archéologiques sensibles, le paysage rural et ses bâtisses, les paysages naturels à conserver .

Cette réglementation a pour but de protéger ce patrimoine tout en permettant son évolution.

L'étude engagée par les trois communes et portée par les élus concernés, le pôle urbanisme, le cabinet d'étude Lavigne et l'architecte des bâtiments de France sera bientôt finalisée; elle a déjà fait l'objet de plusieurs comptes-rendus, conférences, expositions, visites commentées à chaque phase du projet dans les trois communes.

Plusieurs paliers sont à franchir avant la mise en œuvre de l'AVAP :

- dossier soumis à l'examen en CRPS (commission régionale du patrimoine et des sites) et préfet de région
- consultation des personnes publiques
- projet modifié, Ré-étude de la commission locale consultative

La bibliothèque municipale de Pujols vous propose

DES NOUVELLES
DU LOT-ET-GARONNE
Vendredi 2 février - 18h30



RENCONTRE-DÉDICACE AVEC
ALAIN BOURGASSER
SALLE CULTURELLE DU BOURG

À LA BIBLIOTHÈQUE

Le vendredi 2 février à 18h30 dans la salle culturelle du bourg de Pujols, Alain Bourgasser vous présentera son livre, Treize 47, et en proposera des lectures à voix haute.

Ce recueil de nouvelles inspirées de la vie quotidienne et de rencontres faites dans notre département est l'occasion de retrouver des lieux familiers, mais aussi de faire écho à des thèmes qui traversent notre société : l'immigration, la ruralité, le vieillissement, l'identité, le poids de l'histoire, les injustices... sans oublier le pruneau !

Alain Bourgasser est auteur et metteur en scène. Depuis 25 ans, il réalise de très nombreux spectacles historiques, adaptations d'œuvres littéraires. Parmi les plus récents : La plume et le feu, Feuilles de route, A table... en toutes lettres.

PROCHAINEMENT, UN DOCUMENT D'URBANISME COMMUN

pour toutes les communes de la C.A.G.V...

Avant de vous indiquer où nous en sommes de la démarche et du calendrier, un bref rappel du contexte réglementaire et de quelques dates s'impose.

→ Du P.O.S au P.L.U.I.h, les évolutions réglementaires

- Les Plans d'Occupation des Sols ont été créés par la loi d'orientation foncière du 30 décembre 1967. Ce premier dispositif réglementaire a permis d'accompagner efficacement le développement du territoire et le transfert des compétences d'urbanisme aux communes à partir de 1983. Progressivement, cet outil s'est trouvé en décalage avec de nouveaux enjeux.

- C'est dans la loi Solidarité Renouvellement Urbain, dite loi S.R.U du 30 décembre 2000, que la création des P.L.U a été posée. Ce nouvel outil avait alors pour objectif de **prendre en compte des préoccupations environnementales** et devait permettre in fine **une économie de l'espace**. Simplement pour illustration, ce sont 2 000 000 d'hectares de terres agricoles qui ont été perdues entre 1980 et 2010 en France, soit plus de trois fois la superficie du département du Lot-et-Garonne.

- Trois générations de P.L.U se sont succédé. Le P.L.U - Grenelle a fait suite au P.L.U - S.R.U et a permis de mieux prendre en compte des objectifs de **protection de la biodiversité, de lutte contre l'étalement urbain, de densification des espaces urbanisés et d'utilisation des énergies renouvelables**.

- La loi « ALUR » du 24 mars 2014, loi pour un Accès au Logement et Urbanisme Rénové a permis de revisiter une nouvelle fois l'outil P.L.U. Un des éléments marquants de cette loi a été la mise en place de plans locaux d'urbanisme à l'échelle **intercommunale**, dispositif qui nous permet de véritablement entrer dans « un urbanisme de projet » à une échelle de territoire pertinente.

→ Que devient le P.L.U de la commune de Pujols adopté en 2012 ?

Concrètement, même si le P.L.U de notre commune est relativement récent, Pujols étant partie prenante de la C.A.G.V, nous nous inscrivons nécessairement dans la construction de ce P.L.U.I.h, comme l'ensemble des communes de la C.A.G.V. La commission urbanisme municipale qui réunit élus et agents, a travaillé à chacune des étapes : projet de zonages – proposition d'une liste de bâtiments à changement de destination en zones agricoles ou naturelles – Espaces Boisés Classés identifiés – inventaire du patrimoine communal...

→ Alors, où en sommes-nous ?

Les premières études ont débuté en juillet 2015. En mars-avril 2016, le diagnostic de territoire a été présenté lors de trois réunions publiques de secteur. Suite à une démarche de concertation qui a associé élus, associations et institutions spécialisées, le P.A.D.D (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) a été débattu en Conseil Communautaire et en Conseil Municipal dans chaque commune. Ce P.A.D.D a ensuite fait l'objet d'un projet de traduction réglementaire et par zones, fixant par exemple, les terrains constructibles. A l'échelle de la C.A.G.V, ce sont 900 ha qui pourraient être rendus aux espaces agricoles ou naturels. Durant toutes ces étapes, chaque Pujolais a la possibilité d'être informé et de s'exprimer. Une exposition a déjà été proposée à la mairie en septembre 2017 et une réunion publique s'est tenue le 12 décembre 2017.

→ Dernière fenêtre de consultation

L'enquête publique constitue l'ultime phase de consultation. Elle est prévue vers le mois de juin 2018. Durant cette enquête publique, qui durera un mois minimum, chaque Pujolais pourra rencontrer un commissaire enquêteur afin de formuler ses demandes, ses observations ou réclamations concernant le projet de P.L.U.I.h. Vous serez bien évidemment informé des dates.

Pour poursuivre : de nombreuses informations sont disponibles sur le site :

<http://www.grand-villeneuvois.fr/urbanisme-plan-local-urbanisme-intercommunal>



SOIRÉE DES RÉCIPiENDAIRES

Le 15 décembre furent récompensés bon nombre de Pujolais pour leur engagement bénévole au service de notre commune et de ses habitants.

Les associations culturelles(Les Amis de Pujols, Pujols Initiatives, Couleurs du Monde, Les Aînés du Mont Pujols, P'art'age, Pixels Photo Pujols, les Amis du Jouet Rustique, Confrérie des Métiers d'Art.) furent honorées pour leurs animations et les autres associations pour leur contribution à la vie pujolaise

.L'UNA, la Maison des Femmes, l'association Pas à Pas, le Secours Populaire, le Point d'Accès au Droit, l'UDAF 47 sont autant d'associations qui furent citées car elles sont des partenaires incontournables qui nous aident dans le lien social indispensable à notre commune

M. Francis et Mme Lila RUFFIER-MONET se sont vu attribuer la médaille de la ville pour leur engagement. Cet infatigable passeur de mémoire qui , à plus de 90 ans, continue à partager ses souvenirs datant de la dernière guerre force l'admiration de tous à commencer par les adolescents.

Puis certaines personnes furent récompensées au titre des médailles du travail, ou pour leur engagement individuel et bénévole au service de la ville

La commune a offert aux foyers ayant postulé pour le titre de maison fleurie un bel arbuste

La cérémonie a continué par les récompenses des sportifs méritants au titre de leur performance ou de leur engagement au service des clubs...

UNION SPORTIVE PUJOLS XIII : (Coupe)

L'équipe seniors hommes : championne de France

Ludovic et Frédéric MONGAY

BASKET CLUB PUJOLAIS (Trophées)

Andréa PELTIER joueuse de l'équipe 1 mais surtout pilier du club.

Frédéric GOUL : infatigable homme à tout faire

L'UNION CYCLOSPORTIVE PUJOLAISE (Trophées)

Franck AMIOT : licencié au club depuis plus de 10 ans, coureur emblématique de l'équipe pujolaise.

Christophe ROUJOL : finisher de la French Divide diagonale de la France de Dunkerque à Hendaye en VTT cet été : sur chemin à travers le Massif central et les Pyrénées notamment: 1200 kms en 12 jours
PUJOLS RANDO NATURE 47 (Coupe)

Eva MULLER catégorie 13/14 ans

VTT : Championne départementale et régionale et 3ème au championnat de France

Cyclo-cross : Championne départementale et régionale et 4ème au championnat de France

Pierrette RAMUSCELLO : 10 ans d'adhésion au club, membre du comité directeur depuis 2010.

TAEKWONDO (Coupe)

EL GHAZZAR Sofiane qui est champion de France minime.

BOULE PUJOLAISE (Coupe)

Sylvie Dassié, M. Mathieu Bayles, M. Mathieur Bayrou, Yan Bayrou Christian Carrer, Mikael Coussantien, Dylan Dumotier, Loïc Dumautier loïc , Frédéric Dumautier, Jérôme Galmiche, Florian Loubet pour leur titre de vice-champion de Lot-et-Garonne par équipe

Caroline Galmiche vice-championne Lot-et-Garonne Cadette

VOLLEY-BALL (Trophées)

M. Michel MOLINS et Mme Laurence VIGOUROUX qui ont créé l'année dernière et animent encore cette année l'école de volley pour les enfants le vendredi soir.

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE (Trophées)

Fabienne LEFAIT animatrice pour la gymnastique et Lucie DAUNIS animatrice pour la Zumba .

BUDO SYSTEME DEFENSE 47 (Trophées)

David BOUGET

PUJOLS SPORTS SENIORS SANTE (Trophées)

Pierre KONIG qui a animé l'atelier de tir à l'arc pendant 20 ans.

CLUB OMNISPORTS (Trophées)

Roger DICONSTANZO trésorier du club
Geoffrey WHITE responsable du recrutement des signaleurs

Photos (pixel photos) en dernière page

TRAVAUX DE L'ESPLANADE DE GUYENNE

Après la restauration de la voirie située à l'intérieur du village et réalisée par les équipes municipales précédentes, les élus de la majorité ont souhaité continuer les projets de restauration par l'aménagement de la façade nord représentant l'entrée dans le bourg historique.

La première phase des travaux a débuté par la place de l'abbé Gerbeau et autour de la maison du jouet rustique à la fin du mois de décembre ; l'aménagement sera épuré avec une esplanade unique permettant la vue sur le bas de Pujols et Villeneuve-sur-Lot, un espace de repos ou d'animations éventuelles et un éclairage spécifique pour mettre en lumière la façade du bourg historique.

Puis l'esplanade de Guyenne (le long des remparts) sera remaniée avec une allée piétonne, un aménagement paysager qui longera la voie qui mène à la salle du Palay ; les places de parking existantes seront restituées lors de l'aménagement

du parking au Palay en gestion différenciée de l'espace, ce qui optimisera le nombre de voitures pouvant se garer.

La continuité du cheminement piétonnier depuis le parvis de la mairie jusqu'au point de vue situé au niveau du pré du puits sera poursuivie.

Les places pour les véhicules appartenant aux personnes à mobilité réduite seront déplacées sur la voie antique (située au même niveau que le village).

Ces travaux devraient se poursuivre jusqu'à fin mars pour le gros œuvre ; une interruption est prévue pour le bon déroulement des courses de Pâques

Nous vous remercions pour votre compréhension quant aux éventuels désagréments qu'occasionneront les travaux en cours mais nous pensons que le résultat contribuera à une meilleure valorisation de notre patrimoine.



Côté table d'orientation.



Côté côté du mont Pujols



**Numéro d'urgence
en dehors des heures
d'ouverture de la mairie**
06 48 71 73 67

Permanences UNA :

- du lundi au vendredi
De 08h30 - 12h30

Contact :

Mme Izoulet 06.82.26.79.21

Email : una.assad.pujols@orange.fr

MAIRIE

05.53.70.16.13

Site Internet : <http://pujols47.fr>
Facebook : Pujols : j'aime ma ville
Contact : accueil@pujols47.fr

Horaires d'ouverture :

· lundi mercredi jeudi : 8h00-12h00 / 13h30-17h
· le Mardi 8h00-11h00 / 13h30-17h
· le Vendredi : 8h00-12h00 / 14h00-17h
· Samedi (état civil): 10h - 12h

CICAS

(Caisse de retraite complémentaire)

Le Jeudi matin, uniquement sur rendez-vous au
08.20.20.01.89

Repartir du Bon Pied : 05.53.40.30.34

Lundi : 17h - 19h Mercredi : 14h - 17h

PERMANENCES A LA MAIRIE

Yvon Ventadoux Samedi 10h - 12h
Christine Mourgues sur rendez-vous
Daniel Barrau Jeudi 9h - 12h
ou sur rendez-vous
Christiane Lafaye-Lambert Lundi 11h - 12h
ou sur rendez-vous

Denis Savy sur Rendez-vous
Christophe Maitre sur rendez-vous
Pascale Lamoine sur rendez-vous
Eric Delpech sur rendez-vous

NOS PEINES ET NOS JOIES

Ils nous ont quittés ...

ZAMBON Vittorio, Guiseppo 11/10/2017
POURRAZ Brigitte Angèle 09/11/2017
ALBENQUE épouse GOUDEY
Andrée Marie Jeanne 21/11/2017

Bienvenue à ...

LEYMOND Raphaël, Clément 27/09/2017
JOURDAIN Lucas 26/10/2017
FARAI Inass 31/10/2017
BORREDON DIAZ Eva 22/11/2017
JAUZENQUE Simon 18/12/2017
MARTINEZ HAIART Cassy, Violette, Corinne 29/12/2017



« LES PORTES DE
PUJOLS »

au rond-point de LABADE,
Plusieurs commerces et
services ont déjà ouvert
leurs portes, on peut y
trouver une pharmacie, un
tabac-presse, un bar-tapas-
pizzas, un coiffeur, un
institut de beauté, un cabinet
dentaire, un fleuriste, un
médecin, des
kinésithérapeutes, des
orthophonistes, un
ostéopathe, une
naturopathe, une clinique
vétérinaire, une animalerie,
une boulangerie.

SERVICES SUR LA COMMUNE

Pharmacie MASA, rue Bir-Hakeim

Services médicaux et paramédicaux

sur le Site Internet :
<http://pujols47.fr>

TAXI Éric (Le Taxi de Pujols)
conventionné CPAM (transport des malades..) et tout type de transport.
06 84 87 67 47

N° de téléphone du Pôle Santé:
05 53 72 23 23

Point Information Tourisme de Pujols
Tél : 05 53 36 78 69 - Fax : 05 53 36 78 70
email : pujols.info@tourisme-villeneuveois.fr

Hôtels - Restaurants - Cafés

Hôtel restaurant Campanile 05 53 40 27 47
La Toque Blanche - Bel Air 05 53 49 00 30
Villa Smeralda -
Le Bourg 05 53 36 72 12
Aux Délices du Puits
Le Bourg 05 53 71 61 66
Salon de thé - Crêperie
Le Pianothé - Le Bourg 05 53 71 90 91
Le Fournil - Le Bourg
(dépôt de pain) 05 53 70 15 55
Comptoir de Pujols
Rue Bir-Hakeim 05 53 70 51 71
La bastide d'Élora
Le Bosq 07 60 76 53 03

ECLAIRAGE PUBLIC : COMMENT SIGNALER UNE PANNE



L'éclairage public peut être l'objet de dysfonctionnement. Pujols adhère au SDEE47 pour la gestion et la réparation du réseau d'éclairage public. Le SDEE47 n'intervient que sur signalement de panne.

Afin de localiser rapidement les points lumineux en panne, un plaque (photo ci-contre) portant l'inscription et le logo SDEE47 suivi d'un numéro a été apposé sur les poteaux supports de l'éclairage public.

Merci de signaler toute(s) panne(s) constatée(s) en précisant le numéro du lampadaire concerné auprès de l'accueil de la mairie."

LIBRE EXPRESSION

Ensemble, Pujols avec vous

Le sport est aujourd'hui un véritable enjeu global pour notre société car son impact est essentiel pour la santé, l'éducation, l'intégration, la cohésion sociale et le bien-être au travail.

C'est pourquoi il tient une place prépondérante dans notre projet politique. Nous souhaitons que la pratique sportive se développe dans un climat chaleureux et convivial, renforçant le lien social et la qualité de la vie à Pujols autour de valeurs partagées.

Pour cela, nous soutenons et accompagnons une quinzaine d'associations qui accueillent près de 1200 adhérents. Depuis près de quatre ans notre engagement, notre écoute et notre disponibilité ont permis de tisser des liens de confiance avec tous ceux qui s'impliquent dans ce tissu associatif, aidés en cela par les services de la mairie qui œuvrent avec tout le professionnalisme nécessaire pour apporter leur assistance à la mise en place de notre politique sportive.

L'année 2017 a vu le complexe sportif Alain Mimoun se doter d'un véritable boudrome en mesure désormais d'accueillir des compétitions de haut niveau. Dernièrement, ont été inaugurées des tribunes qui permettront aux spectateurs d'assister aux matchs de rugby dans de bien meilleures conditions qu'auparavant. L'année 2018 verra se concrétiser le projet de construction d'une salle de sports de raquette devenue indispensable pour désengorger l'utilisation de la salle omnisports. Enfin, le réaménagement complet des parkings aux abords du complexe sportif permettra aux nombreux utilisateurs et spectateurs de pouvoir stationner enfin en toute sécurité.

Mais le sport à Pujols ce sont aussi de nombreuses manifestations organisées ou soutenues par la commune qui témoignent de notre volonté d'animer notre territoire, d'accroître sa notoriété et de valoriser l'implication des associations.

Avec ces projets et ces actions, nous respectons nos engagements. Nous réaffirmons aussi notre détermination à assurer le développement du bien commun des Pujolais tout en étant rigoureux sur la gestion des finances publiques. Notre politique sportive, et nous en sommes fiers, contribue à la qualité de vie et au bien-être de tous.

Vive Pujols

La GRANDE BRADERIE

Démantèlement programmé des services administratifs

Monsieur le maire travaille-t-il « *pour satisfaire les besoins* » des Pujolais (voir PIM n°14) ou simplement dans l'urgence avec obstination *pour satisfaire son EGO?*

M. le maire « *allume le feu* » au sein du personnel communal puis appelle les pompiers au secours (CDG47, ACTHAN).

Et nos euros partent en fumée !

Il s'entête ! Aux oubliettes le côté humain et la souffrance du personnel. *Le mal-être perdure !*

Il transfère, il MUTUALISE une partie de nos services municipaux à la CAGV ! Ce n'est que le début !

Baisse des dépenses du personnel ou stratégie politique ? Aucun chiffrage ni alternative proposée! Il se déculpabilise et se dit « ouvert à la discussion ».

Déni total de la réalité où le travail en toute démocratie avec son opposition et la communication sont bannis du paysage VENTADOUX.

M. le maire dépense :

- *Esplanade de GUYENNE* : 475 000€ TTC (subventions 123 000€ + CAGV 90 000€), aucune négociation possible pour revisiter le projet à moitié prix... *sans abattre les arbres!*

- *Adhésions à de multiples organismes*, contraignantes, onéreuses pour la « vitrine » touristique du *bourg* en délaissant les autres secteurs de PUJOLS.

- *Augmentation significative des impôts* au lieu d'emprunter à un taux actuel intéressant.

- *Gaspillage* proche de 150 000€ *pour une MARPA* à la dérive dont on nous promet un nouvel épisode.

- *Incohérence des travaux* (complexe sportif). À quand des investissements judicieux ?

« On récupère la TVA pour tous ces projets ! » vous dira-t-il.

Mais on est loin d'une gestion raisonnée et raisonnable voire intelligente, M.le maire!

Que pouvons-nous attendre de vous sur le dossier *FIBRE OPTIQUE* prioritaire pour nos jeunes, pour le désenclavement de PUJOLS?

Alors oui, chers Pujolaises et Pujolais nous vous offrons nos meilleurs vœux pour 2018 et vous souhaitons une excellente santé mais nous restons très soucieux, quant à la santé et l'avenir de notre commune!

Le parti de Pujols

Le Parti de Pujols – Groupe d'Opposition

Pujolaises, Pujolais, chers compatriotes...

J'aurais souhaité clore 2017 sur une note positive pour notre village mais malheureusement le dernier conseil municipal du 18 décembre dernier a scellé le sort de nos agents municipaux. Crèche municipale et services RH et financier seront désormais sous l'autorité de la CAGV. Cette décision va entraîner la disparition programmée de Pujols en tant que commune libre et indépendante.

Sauf à des plus amples vérifications, la procédure réglementaire a été respectée, sans aucun état d'âme du côté des décideurs et sans tenir compte, de l'inquiétude des agents face à la violence, la brutalité d'une décision prise unilatéralement.

Pourquoi cette brutalité, cette précipitation : les arguments avancés ne manquent pas : mauvaise entente entre agents à la Crèche municipale, trop de jours de maladie (hospitalisation) au services Financier/RH... ..

Autrement dit : Mutualisation et Transfert de compétence ou l'art et la manière de se débarrasser de problèmes, quand on est dans l'incapacité de les résoudre.

A cela il convient d'ajouter l'augmentation des impôts locaux, les travaux de l'Esplanade de Guyenne, commandités par la municipalité au motif fallacieux que l'Association des Plus Beaux Villages de France, les auraient exigés sous peine de ne pas reconduire l'appellation, pourtant payante à 6 000 euros/an

Nous avons là tous les ingrédients, d'un village paisible en voie de disparition, qui laissera derrière lui une gentille petite dette, que les générations suivantes devront assumer.

2018 pointe le bout de son nez... Je vous souhaite à tous du fond du cœur, une très bonne et heureuse année. Mes pensées vont aussi vers tous ceux, amis, proches, familles qui nous ont quitté cette année.

A tous mes meilleurs vœux.

Claudie CERDA-RIVIERE.

** (voir recommandation de ladite association sur le blog « le parti de Pujols »).

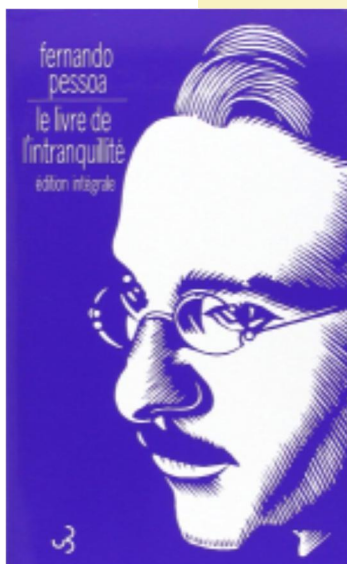
Blog : <http://lepartidepujols.blogspot.com>

PRINTEMPS DES POÈTES

Le Pays d'Art et d'Histoire et la bibliothèque de Pujols fêtent le Printemps des poètes ! Laissez-vous transporter par les mots livrés au fil de cette balade dans le bourg. Un parcours

poétique autour du Livre de l'intranquillité de Fernando Pessoa.

Rendez-vous le samedi 17 mars à 14h30 devant la bibliothèque de Pujols.



THÉÂTRE

Samedi 31 mars – 20h30 : Représentation à la salle du Palay de la pièce de théâtre La Reine maigre par la troupe « Les Maquis'Arts » du réseau TRAC 47. Entrée : 10€ pour les adultes ; gratuit pour les enfants accompagnés d'un adulte.



SOIRÉE DES RÉCIPENDAIRES

